

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BRANCHEMENT DES EAUX USEES AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Information relative au demandeur :

Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone Fixe :

Portable :

Email :

Lieu ou le branchement doit être réalisé :

Adresse : (ou à défaut le numéro le plus proche) :

Code Postal :

Commune :

Section Cadastre :

N° de Parcelle :

Sollicite l'autorisation de se raccorder aux réseaux d'assainissement publics et de déverser les eaux suivantes :

Eaux usées domestiques pour :

Maison d'habitation

Habitat collectif :

Nombre de logement :

Autre :

Eaux usées industrielles pour :

Commerce

Industrie/Artisanat

Activité de bureau

Activité agricole

Autre

Utilisation d'autres sources d'alimentation en eau que le réseau public :

- Puits, Forage
- Réutilisation des eaux de pluie

La réalisation du réseau séparatif (EU-EP) en partie privative doit répondre aux prescriptions du règlement de service. Le descriptif se trouve en annexe 1. Cette partie de travaux est à la charge du demandeur.

Travaux de raccordement à la canalisation sous emprise publique :

Trois possibilités :

- Cas de réalisation des travaux de branchement par l'exploitant (article 2.3.3 du règlement de service).
- Cas de réalisation des travaux de branchement par la collectivité (article 2.3.4 du règlement de service).
- Cas de réalisation des travaux de branchement par une entreprise (article 2.3.5 du règlement de service).

Engagement, Participation Financière :

- Je m'engage à payer dès réception du titre exécutoire les frais de branchement (en cas de travaux réalisés par la collectivité) et le montant de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC), suivant les tarifs votés par le conseil communautaire.
- Je m'engage à signaler à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, tout changement d'activité au sein de ma propriété susceptible de modifier la qualité des déversements vers le réseau public.
- Je joins à ma demande un plan précis indiquant l'emplacement souhaité du branchement.

Fait à

Signature du demandeur

Le

*Fiche de demande à envoyer par courrier ou par mail
Les travaux de raccordement seront réalisés, au plus tard, deux mois après réception de la présente demande dûment renseignée et signée.*